

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>18.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Ungarn</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Benteli, Marianne  
Berclaz, Philippe  
Burgos, Elie  
Caretto, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Gerber, Jean-Frédéric  
Hirter, Hans  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Porcellana, Diane  
Schubiger, Maximilian  
Unbekannt, Autor  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Benteli, Marianne; Berclaz, Philippe; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Gerber, Jean-Frédéric; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schubiger, Maximilian; Unbekannt, Autor; Ziehli, Karel 2024.  
*Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Ungarn, 1981 - 2021.* Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Politische Grundfragen	1
Staatsjubiläen	1
Rechtsordnung	1
Innere Sicherheit	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zur EU	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	3
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Entwicklungspolitik	9
Aussenwirtschaftspolitik	9
<b>Landesverteidigung</b>	10
Militäreinsätze	10
Militärorganisation	10
<b>Wirtschaft</b>	10
Geld, Währung und Kredit	10
Kapitalmarkt	10
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	11
Energie	11
Kernenergie	11
Verkehr und Kommunikation	11
Post und Telekommunikation	11
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	11
Kultur, Sprache, Kirchen	11
Kulturpolitik	11

## Abkürzungsverzeichnis

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>EU-8</b>	Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn
<b>EMRK</b>	Europäische Menschenrechtskonvention
<b>IAEO</b>	Internationale Atomenergie-Organisation
<b>EVED</b>	Eidgenössisches Verkehrs- und Energiewirtschaftsdepartement
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
<b>OPEC</b>	Organisation erdölexportierender Länder
<b>BIZ</b>	Bank für Internationalen Zahlungsausgleich
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion
<b>ETHZ</b>	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>UE-8</b>	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie
<b>CEDH</b>	Convention européenne des droits de l'homme
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>DFTCE</b>	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie publique
<b>OPEP</b>	Organisation des pays exportateurs de pétrole
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
<b>EPFZ</b>	École polytechnique fédérale de Zürich

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Politische Grundfragen

#### Staatsjubiläen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 26.10.2016  
KAREL ZIEHLI

**Il y a 60 ans, la Suisse accueillait des réfugiés venus de Hongrie.** Ceux-ci fuyaient la répression menée par l'Union soviétique qui, en novembre 1956, envahit la ville de Budapest – au cœur d'un mouvement de révolte contre le gouvernement hongrois et l'influence de l'URSS. Au sein de la population Suisse – majoritairement réticente au communisme – se créèrent de nombreux groupes de soutien aux hongrois restés au pays et à ceux venus se réfugier en terres helvétiques, développant un mouvement de solidarité sans équivalent dans l'histoire moderne suisse. Trois minutes de silence sont même respectées le 20 novembre de la même année en soutien aux hongrois opprimés; trois minutes où les trains, les trams, les banques, les fabriques et même le Conseil fédéral s'arrêtent. Ce dernier décrète, quelques temps après, que la Suisse accueillera chaque réfugié hongrois se présentant aux frontières, sans critère de sélection. Ils seront plus de 10'000. Cette solidarité de la population s'expliquerait, entre autres, par le sentiment de ressemblance qu'éprouvent les suisses envers les citoyens hongrois, un petit pays cerné par les grandes puissances.

Pendant, cette générosité de la part du Conseil fédéral était aussi motivée politiquement: premièrement, la Suisse redoutait que l'Union soviétique n'envahisse l'Autriche – un pays encore relativement faible de par sa prise d'indépendance encore toute récente – ce qui n'aurait laissé qu'un pays entre elle et l'empire communiste. Ainsi, le fait d'alléger l'Autriche d'une partie de ses réfugiés permettait, selon les sept sages, d'éviter que l'Union soviétique ne prenne cet afflux de migrants comme prétexte pour justifier une invasion de l'Autriche. Deuxièmement, le Conseil fédéral venait de recevoir un rapport rédigé par Carl Ludwig sur la politique de l'asile pendant la deuxième guerre mondiale – un rapport qui n'était pas tendre envers les autorités. Ces dernières le publieront seulement en 1957, en précisant que leur politique d'asile avait, entre temps, considérablement changé, à l'image de la gestion des réfugiés hongrois de 1956.<sup>1</sup>

### Rechtsordnung

#### Innere Sicherheit

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 23.08.2000  
HANS HIRTER

Der Bundesrat beantragte dem Parlament im weiteren die Ratifizierung eines 1999 mit **Ungarn** abgeschlossenen Abkommens über die grenzüberschreitende Zusammenarbeit bei der Bekämpfung der Kriminalität. Es handelt sich dabei um das erste derartige Abkommen mit einem nicht an die Schweiz angrenzenden Land.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 07.06.2001  
HANS HIRTER

Das Parlament ratifizierte das 1999 mit **Ungarn** abgeschlossene Abkommen über die grenzüberschreitende Zusammenarbeit bei der Bekämpfung der Kriminalität.<sup>3</sup>

## Aussenpolitik

### Beziehungen zur EU

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 13.03.1990  
BRIGITTE CARETTI

Si **le Conseil national adopta ce crédit-cadre** dans la version proposée par l'exécutif, les différents termes de l'action à entreprendre firent néanmoins l'objet de propositions alternatives, toutes rejetées ou retirées. Le premier cas de figure fait référence à la suggestion Widmer (adi, ZH) qui souhaitait que le crédit soit augmenté de 100 millions de francs (350 millions). La seconde alternative mentionnée a trait aux propositions Scheidegger (prd, SO) et Reimann (udc, AG) qui énuméraient explicitement les pays pouvant bénéficier de l'aide (Pologne, Hongrie, Roumanie), les domaines à soutenir ainsi que certains projets spécifiques. R. Felber réfuta ces options, précisant que le gouvernement ne voulait pas avoir à choisir entre certains Etats et certains secteurs plutôt que d'autres. Tous les groupes parlementaires se prononcèrent en faveur de la version du Conseil fédéral, à l'exception de celui des indépendants, qui soutint la proposition Widmer.<sup>4</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 21.05.1990  
BRIGITTE CARETTI

En 1990, le Conseil de l'Europe commémora, à Rome, le quarantième anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Lors de la session qu'il tint à cette occasion, la Hongrie adhéra formellement à l'institution. La Pologne, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie demandèrent également à intégrer cet organe qui semble devenir, selon les conclusions d'une rencontre quadripartite avec des représentants de la CE en octobre, la "première structure d'accueil au sein de la coopération européenne pour les pays d'Europe centrale et de l'Est". Selon les ministres des affaires étrangères réunis au sein du Conseil de l'Europe, ce dernier doit participer à la mise en oeuvre des **objectifs humanitaires de la CSCE**.<sup>5</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 17.11.1990  
BRIGITTE CARETTI

Lors de la **réunion ministérielle de Göteborg (Suède)**, qui marquait le trentième anniversaire de l'AELE, trois déclarations de coopération furent signées avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Des pourparlers exploratoires ont été entamés avec la Turquie, dans le but de conclure, à terme, un accord de libre-échange.<sup>6</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBECHLUSS**  
DATUM: 12.12.1991  
ANDRÉ MACH

En 1990, les Chambres avaient octroyé à l'unanimité un crédit de programme de 250 millions de francs en faveur des pays d'Europe de l'Est. Ce dernier devait être réparti sur une période minimale de trois ans mais, une année plus tard, le montant était déjà épuisé. Près de 70 projets dans différents domaines de coopération ont pu être mis en oeuvre. C'est pourquoi le Conseil fédéral, dans un message adressé au parlement, a demandé **un nouveau crédit de programme de 800 millions de francs** pour une période de trois ans afin de poursuivre le financement de la coopération entamée en 1990. Ce nouveau crédit a été approuvé à une très large majorité du Conseil national. 600 millions seront consacrés à l'aide financière (crédits d'achat, garantie de crédits, désendettement) et 200 millions à l'aide technique (gestion d'entreprise, protection de l'environnement, énergie). Ce geste se veut non seulement un acte de solidarité, mais aussi une contribution à la sécurité en Europe. Jusqu'alors, le premier crédit était destiné tout particulièrement à la Pologne (80% du budget), la Tchécoslovaquie et la Hongrie; à ces pays s'ajouteront cette fois les pays baltes, la Bulgarie, la Roumanie ainsi que l'URSS et la Yougoslavie. Les conditions politiques (respect des droits de l'homme entre autres) de ces deux derniers pays feront toutefois l'objet d'une évaluation, avant l'octroi de toute aide. La contribution de la Suisse en faveur de l'Europe de l'Est se situe dans la moyenne des engagements des autres pays européens. R. Felber a tenu à souligner qu'aider les pays d'Europe de l'Est ne signifiait pas réduire l'aide au développement destinée au tiers monde.<sup>7</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.07.2004  
ELIE BURGOS

Le 1er mai, **dix nouveaux pays (Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) ont fait leur entrée dans l'UE**. Ils ont repris l'intégralité des dispositions législatives de l'UE (l'acquis communautaire). Cela englobe les accords avec des pays tiers, entre autres l'accord de libre-échange Suisse-CE et les Accords bilatéraux I. Au vu de son extension aux dix nouveaux Etats membres de l'UE, l'accord sur la libre circulation des personnes, conclu tant avec l'UE qu'avec les différents pays membres, devait, après sa dénonciation au 1er mai, faire l'objet de négociations. Ces dernières se sont achevées avec succès le 19 mai à Bruxelles. La signature du protocole à l'accord sur la libre circulation des personnes a eu lieu le 26 octobre. Le Conseil fédéral avait auparavant lancé une procédure de consultation. Au final, seuls deux partis politiques se sont prononcés contre l'extension de la libre circulation: l'UDC et les DS. Les autres partis politiques, les cantons, les associations faïtières et les différents partenaires sociaux s'y sont en revanche montrés favorables.<sup>8</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 09.02.2006  
ELIE BURGOS

En début d'année, **les 25 pays membres de l'UE se sont finalement entendus**, après de longues tractations, **sur la répartition du milliard de francs de l'aide suisse à la cohésion de l'UE élargie**. La Suisse s'était engagée à apporter cette contribution financière à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE en mai 2004 déjà, et cela en finançant différents projets (amélioration des infrastructures, modernisation de l'administration, etc.) à la hauteur d'un milliard de francs sur cinq ans dans les dix nouveaux pays membres (Pologne, Hongrie, République tchèque, Lituanie, Slovaquie, Lettonie, Estonie, Slovénie, Chypre et Malte), et cela en fonction d'accords-cadre conclus avec les pays partenaires. Des désaccords sur la clé de répartition de l'aide suisse étaient cependant vite apparus au sein de l'UE, Malte contestant

notamment cette clé de répartition. Partant, l'UE avait tacitement décidé de geler le processus de ratification d'autres accords bilatéraux conclus dans le cadre ou en marge des bilatérales II (libre circulation des personnes, Schengen/Dublin, statistiques, médias, environnement). Cette décision a donc permis de débloquer ce dernier.<sup>9</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 05.05.2011  
ANITA KÄPPELI

Seit dem 1. Mai 2011 gilt die **vollständige Personenfreizügigkeit für die Bürger der EU-8-Staaten** (Polen, Slowenien, Slowakei, Tschechien, Ungarn sowie Estland, Lettland und Litauen). Damit können sich Arbeitnehmer aus diesen Ländern ohne Beschränkungen in der Schweiz niederlassen. Die Schutzklausel, welche bis Ende Mai 2014 gilt, erlaubt es dem Bundesrat aber weiterhin, im Falle einer übermässigen Zuwanderung aus diesen Staaten erneut Niederlassungsbeschränkungen einzuführen.<sup>10</sup>

**VERWALTUNGSAKT**  
DATUM: 27.06.2012  
EMILIA PASQUIER

Dans le courant du mois d'avril, le Conseil fédéral a annoncé l'**activation de la clause de sauvegarde envers les Etats de l'UE-8** (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque). Cette activation a signé la réintroduction de contingents pour les autorisations de séjours de catégorie B délivrées aux ressortissants estoniens, hongrois, lettons, lituaniens, polonais, slovaques, slovènes et tchèques durant une année. Le Conseil fédéral a relevé les effets économiques positifs de la libre circulation des personnes, mais a également noté l'importance de mener un débat sur les questions de l'immigration et de la politique économique. Cette activation a contrarié non seulement les pays concernés, mais également l'UE. En effet, la clause de sauvegarde peut être activée si le nombre d'autorisations délivrées en une année dépassent de 10% la moyenne des permis délivrés au cours des trois dernières années. Ce dépassement est observé en Suisse pour les pays concernés, mais non si l'on tient compte de l'ensemble des arrivants de nationalité européenne. Cette différence a amené Bruxelles à qualifier la décision suisse de discriminatoire. Les effets de cette décision devraient cependant être minimes, car elles ne concerneraient que 4'000 personnes. Bien que conscients de la portée limitée et symbolique de cette décision, qualifiée même de « non-événement qui ne résoudra rien » par le président du PS, tous les partis ont reconnu la nécessité d'intervenir dans ce dossier. La presse a également relayé la position de Natalie Rickli (udc, ZH) qui a déclaré que la Suisse aurait également dû appliquer la clause de sauvegarde à l'Allemagne pour limiter l'importante immigration allemande: « Les Allemands pris séparément ne me dérangent pas. La masse me dérange ». Les réactions ont été vives autant en Suisse qu'en Allemagne où le Spiegel Online a titré « Eclat autour d'une discrimination des Allemands ».<sup>11</sup>

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 06.11.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Depuis 1990, les pays de l'**AELE** ont signé plusieurs **accords de libre-échange** avec des pays d'Europe centrale. En 1993, des accords avec la **Pologne** et la **Roumanie** ont été ratifiés par les Chambres fédérales; par ailleurs, deux nouveaux traités similaires ont été signés, l'un avec la **Hongrie** et l'autre avec la **Bulgarie**.  
(c.f. aussi: Exportations d'Europe centrale et orientale vers la Suisse)<sup>12</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 06.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Après plusieurs années de négociation, les Etats membres de la **CSCE** ont réussi à se mettre d'accord quant à la mise sur pied d'un **mécanisme de règlement pacifique des différends**. Celui-ci est codifié dans une Convention relative à la conciliation et l'arbitrage au sein de la CSCE qui a été adoptée par le Conseil de la CSCE à la fin de l'année 1992. Le Conseil fédéral a soumis aux Chambres un projet d'arrêté approuvant cette convention; cette dernière institue une procédure de conciliation à laquelle aucun Etat signataire ne peut se soustraire en cas de litige ou de conflit avec un Etat tiers, ainsi qu'une procédure d'arbitrage qui restera facultative. La gestion de ces procédures sera du ressort d'une Cour de conciliation et d'arbitrage dont le siège sera situé à Genève. En outre, le Conseil fédéral a présenté au parlement deux projets d'arrêtés afin de ratifier les traités bilatéraux de conciliation et d'arbitrage avec la Pologne et la Hongrie. Les deux Chambres ont approuvé à l'unanimité ces trois textes.<sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 06.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Les responsables du DFAE et du DFEP de l'**aide en faveur des pays d'Europe centrale et orientale** ont tiré le bilan des trois premières années d'expérience en la matière. Durant cette période, 641 millions de francs ont été dépensés pour la reconstruction et les réformes dans ces pays, 555 millions sous forme d'aide financière et 86 millions pour la coopération technique. Les principaux pays bénéficiaires furent la Pologne, la Hongrie et l'ancienne Tchécoslovaquie.<sup>14</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 06.07.1994  
LIONEL EPERON

Les responsables du DFAE et du DFEP de l'**aide** en faveur des pays d'**Europe Centrale et Orientale** ont tiré le bilan des quatre premières années de l'action suisse en la matière. Sur les CHF 1'650 millions votés par les Chambres fédérales depuis 1990, CHF 1'033 millions étaient engagés à la fin de 1993, dont CHF 887 millions sous forme d'aide financière et CHF 146 millions pour la coopération technique. Les principaux pays bénéficiaires du soutien helvétique furent la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie.<sup>15</sup>

**Zwischenstaatliche Beziehungen****INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 16.12.1981  
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

**MIGRIERT Malgré les récents événements qui ont quelque peu altéré nos relations avec certains pays de l'Est, des contacts fructueux restent possibles.** La visite de l'ambassadeur E. Brunner en URSS tendrait à le prouver. Cette consultation s'inscrivait certes dans le contexte des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais elle marquait aussi la reprise du dialogue politique bilatéral. Depuis plus de trois ans en effet, plus aucun haut fonctionnaire du DFAE ne s'était rendu à Moscou et l'on se souvient que le voyage de P. Aubert, prévu en mars 1980, avait été annulé à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Cette démarche n'a pas empêché notre exécutif d'intervenir publiquement en faveur de la famille du Prix Nobel de la paix, A. Sakharov. Par ailleurs, la Suisse a conclu **avec la Hongrie un accord fiscal**, visant à éviter que des sociétés dites mixtes, financées à la fois par l'industrie hongroise et par des firmes suisses, soient imposées deux fois. Il s'agit de la première convention du genre jamais signée par notre pays avec un Etat communiste. Une pétition a même été remise à la Mission de l'URSS auprès des organisations internationales à Genève par une délégation comprenant entre autres les députés M. Bauer (pl, GE) et G. Duboule (prd, GE).<sup>16</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 31.08.1990  
BRIGITTE CARETTI

En août, il se déplaça en **Italie et en Hongrie**. Dans ce dernier pays, il convint d'un accord de coopération qui devrait notamment prendre la forme d'un échange d'informations sur le fonctionnement du système politique, particulièrement sur le fédéralisme, la décentralisation et les minorités. Il alla également à Madagascar, où l'aide au développement suisse est très active.<sup>17</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 28.08.1991  
ANDRÉ MACH

**Le ministre de la défense, K. Villiger s'est rendu à Bonn pour discuter avec son homologue allemand Gerhard Stoltenberg** sur la situation politique dans les pays d'Europe de l'Est et sur le futur rôle de l'armée suisse dans une Europe en pleine restructuration. Il a aussi effectué une visite de deux jours en Hongrie; quelques semaines plus tard, c'est A. Koller qui a rendu visite aux autorités hongroises pour exposer différents mécanismes de la justice et de la police en Suisse.<sup>18</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 12.10.1991  
ANDRÉ MACH

**Le chef du DFAE s'est rendu en Tchécoslovaquie, où il a rencontré son homologue Jiri Dienstbier et le président Vaclav Havel.** L'intégration européenne, l'aide suisse aux pays de l'Est, les événements en URSS et la crise yougoslave ont été abordés. J.P. Delamuraz, accompagné par le secrétaire d'Etat K. Jacobi et par une vingtaine d'hommes d'affaires, a effectué une visite officielle de quatre jours en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Les conditions d'investissement et les possibilités de coopération entre entreprises des deux pays ont été au centre des discussions avec les divers ministres rencontrés.<sup>19</sup>



**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 12.12.1991  
ANDRÉ MACH

La question des réformes économiques et de l'intégration des économies des pays d'Europe de l'Est dans l'économie mondiale ont été au centre des **entretiens avec le président hongrois Arpad Göncz, les ministres des affaires étrangères polonais Krzysztof Skubiszewski et hongrois Geza Jezenszky**.<sup>20</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 07.04.1992  
ANDRÉ MACH

**Le chef du DFTCE a effectué un voyage officiel en Hongrie pour s'entretenir avec son homologue hongrois, Czaba Siklos**, au sujet de la politique des **transports en Europe**.<sup>21</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 30.10.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Le **ministre des affaires étrangères hongrois**, Geza Jezenszky, s'est entretenu avec le chef du DFAE sur l'avenir de la politique de sécurité en Europe et sur la volonté du gouvernement hongrois de se rapprocher de l'UE.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Au début de l'année, Pascal Couchepin a entrepris un voyage de cinq jours en **Corée du Sud** accompagné par une importante délégation d'industriels et de financiers. Lors de cette visite, le ministre de l'économie a signé un memorandum d'entente sur la coopération économique. De retour en Suisse, il a déclaré avoir été surpris par la formidable puissance industrielle de ce pays mais s'interroger sur la concrétisation de la libéralisation économique accomplie au plan législatif. Flavio Cotti s'est rendu en Roumanie pour une visite officielle d'un jour et a assuré les autorités de Bucarest du soutien de la Suisse à la candidature roumaine pour la présidence de l'OSCE en 2001. Le ministre des transports Moritz Leuenberger a rencontré ses homologues européens à Varsovie. Au cours d'une visite de travail de deux jours, Arnold Koller et le ministre hongrois de l'intérieur Sandor Pinter ont signé à Budapest un accord de lutte contre la criminalité. Pour sa part, Ruth Metzler s'est rendu pour des visites de politesse successivement au Liechtenstein, en Autriche, en France, en Italie, puis en Allemagne. A l'occasion de ce dernier voyage, elle a signé avec le ministre de l'Intérieur Otto Schily, une déclaration visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée. Pascal Couchepin a effectué une visite de six jours au **Brésil** accompagné d'une délégation mixte. Il y a rencontré le président Fernando Henrique Cardoso et s'est exprimé en faveur de davantage d'échanges avec le Mercosur, notamment à travers l'AELE. Directement après, le ministre de l'économie helvétique a entamé une visite de trois jours aux USA où il s'est entretenu de coopération économique avec plusieurs personnes de l'administration Clinton. La présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, s'est déplacée en automne à Helsinki où elle a rencontré le président finlandais Martti Ahtisaari.<sup>23</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2001  
FRANÇOIS BARRAS

En sa qualité de président de la Confédération, **Moritz Leuenberger** a effectué de nombreux voyages diplomatiques au cours de l'année sous revue. Il s'est rendu en Suède y rencontrer le premier ministre Göran Persson, alors président de l'Union européenne. Les délégations helvétiques et suédoises ont notamment abordé le second volet de négociations bilatérales. Plusieurs pays de l'Est européen ont aussi été visités, notamment l'Estonie, la Lituanie, la Hongrie et la Slovaquie. Auparavant, il avait été accueilli en République fédérale de Yougoslavie par le président Kostunica. A relever que le secrétaire d'Etat Franz von Däniken s'est rendu en Corée du Nord, première visite officielle helvétique depuis 1974 dans cet Etat dictatorial.<sup>24</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**DATUM: 07.06.2001  
FRANÇOIS BARRAS

La Chambre du peuple a entériné à l'unanimité moins une voix l'accord avec la Hongrie en matière de **lutte contre la criminalité** publié par le gouvernement en 2000 et avalisé par le Conseil des Etats la même année.<sup>25</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2002  
ROMAIN CLIVAZ

Accompagné de représentants des principales associations économiques, **Pascal Couchepin** s'est rendu en Pologne et en Hongrie en début d'année. Environ un mois plus tard, lors d'un voyage à Rome, il n'a pas obtenu la levée de l'embargo sur les bovins suisses imposé par l'Italie. Les dossiers ayant créé quelques tensions lors des derniers mois (amnistie fiscale, accord sur l'entraide judiciaire ou encore le secret bancaire) n'ont pas été abordés de manière approfondie. Il a également rencontré le président Ion Iliescu lors d'une visite de travail officielle à Bucarest et a participé à l'Assemblée générale de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.<sup>26</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, également effectué de nombreuses visites à l'étranger. Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Ukraine, afin de représenter la Suisse à la cérémonie d'investiture du nouveau président, Viktor Iouchtchenko. Début février, la cheffe du DFAE s'est rendue à Bruxelles, où elle a rencontré Javier Solana, le Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage. Les questions de la situation au Proche-Orient et de l'Initiative de Genève ont été abordées avec le premier, alors que les Bilatérales II et les modalités de la future contribution suisse à la cohésion de l'UE élargie ont été au centre des discussions avec Mme Ferrero-Waldner. La conseillère fédérale a ensuite effectué une visite de six jours en Israël et en territoires palestiniens. Elle a rencontré tout d'abord le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre, Ahmad Qoreï, à Ramallah, à qui elle a réaffirmé l'engagement humanitaire de la Confédération. Elle a également plaidé pour que l'Initiative de Genève ne soit pas « oubliée ». En Israël, elle a été reçue par son homologue et par le Président Moshé Katsav. Les entretiens ont porté sur les relations entre la Suisse et Israël, ce dernier pays s'étant plaint d'une campagne hostile à son égard dans certains parlements cantonaux suisses et dans les médias. La conseillère fédérale a ensuite effectué, à la fin février, une visite de six jours en Amérique du Sud. Elle s'est rendue au Pérou, en Argentine et en Uruguay. Elle s'est ensuite rendue à Ankara au mois de mars, afin de normaliser les relations entre la Suisse et la Turquie, qui se sont dégradées en grande partie à cause de la question très sensible du génocide arménien. Elle a notamment rencontré son homologue turc Abdullah Gül. La cheffe du DFAE a effectué une visite en Serbie-Monténégro au mois de juin. Elle y a rencontré le Président serbe Boris Tadic. Sujet extrêmement délicat, Micheline Calmy-Rey a prôné l'indépendance du Kosovo, province serbe actuellement sous protectorat international, et a offert les services de la Suisse, afin d'aider Serbes et Albanais dans leurs pourparlers. Le président serbe ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il a rétorqué que la « fragmentation » de la Serbie-Monténégro serait un « détonateur dangereux » pour la région. La conseillère fédérale a ensuite été reçue à Kiev au mois de juin, où elle a rencontré le Président Viktor Iouchtchenko. Une intensification des relations bilatérales entre la Suisse et l'Ukraine, notamment en matière de coopération technique et économique, a figuré au menu des discussions. Fin juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite aux Etats-Unis, où elle a rencontré son homologue américaine Condoleezza Rice. De nombreuses questions ont été abordées, dont l'arrivée au pouvoir d'un ultraconservateur en Iran, un nouveau protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi qu'un accord commercial bilatéral (accord de libre-échange) entre la Suisse et les Etats-Unis. La conseillère fédérale s'est en outre rendue au siège de l'ONU à New York, où elle a rencontré Kofi Annan. Après une visite officielle à Madrid, où elle a été reçue par son homologue espagnol, la cheffe du DFAE s'est rendue au Kosovo. Elle y a rencontré le Président kosovar Ibrahim Rugova et le premier ministre Bairam Kosumi. Elle a réaffirmé que le DFAE souhaitait une « indépendance formelle » pour le Kosovo. Cette prise de position, n'a pas manqué de susciter les critiques de Belgrade, mais également des remous aux chambres fédérales. Suite à une visite à Budapest, où elle a rencontré son homologue hongrois, Micheline Calmy-Rey a effectuée une tournée au Proche-Orient au mois de novembre. Ce voyage en Egypte, en Israël, dans les territoires palestiniens et au Liban a été centré principalement sur l'adoption d'un emblème additionnel pour le Mouvement de la Croix-Rouge. Au cours de cette visite, elle a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Slovaquie, afin d'évoquer l'aide de la Suisse à la cohésion de l'UE, et à Prague, où elle a été reçue par son homologue tchèque.<sup>27</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

Dans le cadre d'une visite de cinq jours en Indonésie et à Singapour, afin d'intensifier les relations commerciales entre la Suisse et ces deux pays, le conseiller fédéral **Joseph Deiss** a visité la région de Banda Aceh, dévastée par le tsunami. Il s'est ensuite rendu à Budapest, où il a rencontré le ministre hongrois de l'économie et des transports et le ministre en charge du développement régional. Les discussions ont principalement porté sur la promotion de la coopération entre la Suisse et la Hongrie. Répondant à une invitation chinoise formulée en 2004, le chef du DFE s'est rendu en Chine au mois de juillet, pour une visite d'une semaine. À la tête d'une forte délégation économique, le conseiller fédéral a notamment rencontré à Pékin le vice-premier ministre Zeng Peiyan et le ministre du commerce Bo Xilai. Dans le cadre de l'accord de libre-échange envisagé avec les Etats-Unis, Joseph Deiss s'est ensuite rendu à Washington, où il a

mené des discussions sur la question avec Robert Portman, le négociateur commercial américain. Ankara a annulé au mois d'août le voyage de Joseph Deiss, prétextant un problème d'agenda. Des tensions étaient notamment survenues suite à des divergences de vues entre les deux pays sur la question du génocide arménien. En fin d'année, Joseph Deiss a effectué plusieurs visites à l'étranger, dont une en Libye, première d'un conseiller fédéral dans ce pays nord-africain. Il s'est également rendu à Moscou, où il a rencontré le ministre russe du développement et celui des finances. Le chef du DFE a terminé l'année par une visite en Italie, auprès du le ministre italien du commerce et de l'industrie, une en Bulgarie et une dernière en Algérie.<sup>28</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 05.03.2008  
ELIE BURGOS

Micheline Calmy-Rey a reçu la **ministre des affaires étrangères hongroise Kinga Göncz** lors d'une visite à Berne.<sup>29</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.10.2008  
AMANDO AMMANN

Im Oktober 2008 reiste der Präsident der Republik Ungarn **László Sólyom** auf Einladung des Bundesrats für einen zweitägigen Staatsbesuch in die Schweiz. Bundespräsident Couchepin nahm den Besucher in Zürich in Empfang, wo die beiden Präsidenten gleichentags die ETH Zürich besuchten. Nach der Begrüssung durch den Gesamtbundesrat in Bern widmeten sich die Delegationen den offiziellen Gesprächen mit Schwerpunkt auf die bilateralen Beziehungen und die internationale Aktualität. Am zweiten Tag verlagerte sich der Besuch in die Westschweiz, wo unter anderem eine Besuch der ungarischen Kolonie in Genf auf dem Programm stand. Der letzte Staatsbesuch aus Ungarn datierte auf das Jahr 1997, als die damalige Präsidentin Árpád Göncz in der Schweiz weilte.<sup>30</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.10.2008  
ELIE BURGOS

A l'invitation du Conseil fédéral, le **Président hongrois László Sólyom** a effectué une visite d'Etat en Suisse fin octobre. Le Président hongrois a été accueilli par le Président de la Confédération Pascal Couchepin et par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.<sup>31</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011  
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidshans einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin

Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.<sup>32</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011  
ANITA KÄPPELI

Volkswirtschaftsminister **Johann Schneider-Ammann** besuchte im Januar Ungarn und unterzeichnete dabei ein Projektabkommen im Umweltbereich. Im März stattete der Bundesrat Deutschland einen Antrittsbesuch ab. Beim Treffen mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle erläuterte er die Schweizer Haltung zur möglichen Weiterentwicklung des bilateralen Weges mit der EU. Der Vorsteher des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements besuchte im April Indien, wo er die Verhandlungen über ein Freihandelsabkommen voranbringen wollte. Im Mai war Johann Schneider-Ammann in Brüssel zu Besuch, wo er unter anderem den EU-Agrarkommissar und den EU-Handelskommissar traf. Der Volkswirtschaftsminister unterzeichnete ein Abkommen mit der EU zum gegenseitigen Schutz von Ursprungsbezeichnungen (AOC). Im Juli besuchte er gemeinsam mit Bundespräsidentin Calmy-Rey Russland, wo sie zusammen mit dem russischen Präsidenten Medwedew eine Holcim-Zementfabrik einweihen. Schneider-Ammann hielt sich im Oktober zu einem Staatsbesuch in Brasilien auf, wo er verschiedene Minister zu bilateralen Gesprächen traf und ein Stagiaire-Abkommen unterzeichnete. Anschliessend besuchte er Chile, wo das duale Berufsbildungssystem der Schweiz ein Gesprächsthema war. Ebenfalls stand das seit 2004 gültige Freihandelsabkommen auf der Agenda.<sup>33</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.09.2012  
EMILIA PASQUIER

Le **ministre hongrois des affaires étrangères János Martonyi** a été reçu à la Maison de Watteville à Berne afin de discuter de politique européenne et de la coopération multilatérale.<sup>34</sup>

#### ANDERES

DATUM: 12.09.2013  
EMILIA PASQUIER

Le Conseil fédéral a signé une **Convention de double imposition avec la Hongrie**. La convention devra encore être avalisée par les chambres fédérales.

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 20.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le 20 novembre 2013, le Conseil fédéral a soumis un message au Parlement concernant l'approbation de la nouvelle **convention entre la Suisse et la Hongrie en vue d'éviter les doubles impositions**, signée le 12 septembre 2013 à Budapest. Les négociations avec la Hongrie avaient débuté en 2012 en vue d'établir une clause relative à l'échange de renseignements conforme à l'article 26 du "Modèle de Convention fiscale concernant le revenu et la fortune" de l'OCDE. Le Conseil des Etats a approuvé cette nouvelle disposition à l'unanimité le 18 mars 2014, le Conseil national en a fait de même lors de la session d'été par 174 voix contre 1 et 5 abstentions. L'arrêté a finalement été adopté le 20 juin au vote final à l'unanimité au Conseil des Etats et par 187 voix contre 1 et 10 abstentions au Conseil national.<sup>35</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 10.02.1989  
BRIGITTE CARETTI

## Entwicklungspolitik

En février, René Felber s'est rendu trois jours en **visite officielle en Pologne**, dans le but d'intensifier les relations entre les deux pays. Il s'agissait du premier voyage d'un ministre suisse des affaires étrangères dans cet Etat depuis la seconde Guerre mondiale. Après avoir rencontré les autorités (le général Jaruzelski et le premier ministre Rakowski), l'Eglise (Mgr. Glemp) et l'opposition (Lech Walesa), le conseiller fédéral a encouragé la volonté de libéralisation polonaise alors que tous les milieux susmentionnés ont appelé la Suisse à se lancer sur le marché économique polonais. Ces mots furent entendus par notre gouvernement puisque, en octobre, il décida d'accorder à ce pays une première aide alimentaire urgente, s'élevant à cinq millions de francs, composée à 60% de produits laitiers et à 40% de blé acheté en Hongrie. Début novembre, les deux Etats signèrent un accord de promotion et de protection réciproque des investissements dans lequel, pour la première fois, la Suisse accepta de soumettre à l'approbation des autorités le rapatriement d'une partie des bénéficiaires.<sup>36</sup>

## Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.12.1991  
ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1 %. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).<sup>37</sup>

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 17.03.1994  
LIONEL EPERON

Après avoir pris acte du rapport sur la politique économique extérieure 1993/1+2, les Chambres fédérales ont approuvé les arrêtés fédéraux concernant la ratification de deux **accords de libre-échange** entre les Etats de l'AELE et la République de **Bulgarie**, d'une part, et la **Hongrie**, d'autre part. Elles se sont également prononcées en faveur des arrêtés fédéraux sur l'approbation de mesures économiques extérieures, de l'accord de libre-échange entre la Suisse et les îles Féroé, de même que des **accords de commerce et de coopération économique** avec les Républiques d'**Ouzbékistan** et du **Bélarus** ainsi que du **Vietnam**. Enfin, le parlement a adopté les arrêtés fédéraux relatifs au nouvel accord international sur le cacao et sur la prorogation de l'arrangement concernant le commerce international des textiles.<sup>38</sup>

## Landesverteidigung

### Militäreinsätze

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.10.2021  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral autorise la participation de la Suisse à un **groupe d'utilisateurs de systèmes de défense sol-air (DSA)** – réunissant l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la Finlande, l'Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suède – afin de développer des standards techniques pour assurer leur interopérabilité. La Suisse pourra ainsi bénéficier de l'expérience des Etats partenaires et coopérer avec eux à des fins d'exercice. La convention relative à la standardisation et à l'interopérabilité de la défense sol-air entrera en vigueur dès la ratification des parties et sera valable jusqu'en novembre 2031.<sup>39</sup>

### Militärorganisation

**ANDERES**  
DATUM: 18.08.2014  
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im August 2014 gab die Armee bekannt, ab Anfang 2015 grundsätzlich **Schweizer Lebensmittel zur Verpflegung der Armeeingehörigen** verwenden zu wollen. Dazu wurde der Verpflegungskredit um CHF 0.25 pro Person und Tag erhöht, was einem Gesamtvolumen von CHF 1.5 Mio. entspricht. Ab 2015 stehen pro Person und Tag neu CHF 8.75 statt 8.50 zur Verfügung. Vor allem für Brot, Eier, Käse und weitere Milchprodukte wird auf eine regionale Herkunft geachtet, für Fleisch sollen die Labels „Suisse Garantie“ und „Schweizer Geflügel“ massgeblich werden und Fisch soll aus nachhaltiger Fischerei bezogen werden, wofür die Gütezeichen „MSC“ und „ASC“ als Referenz gelten sollen. Zwar seien bisher schon vorwiegend Lebensmittel schweizerischer Provenienz auf die Teller der Armeeingehörigen gekommen, jedoch sah sich die Armeeführung in der Pflicht, Lösungen zu suchen: Zusammen mit dem Schweizer Tierschutz STS, dem Schweizer Bauernverband, der Proviande sowie dem Schweizerischen Bäcker-Confiseurmeister-Verband fand man zu Gesprächen zusammen. Auslöser waren Beobachtungen, dass vor allem im Geflügelbereich vermehrt ungarische Produkte verwendet wurden, welche in Aufzucht und Haltung nicht den in Tierschutzverordnungen gesetzlich vorgeschriebenen Standards entsprachen.<sup>40</sup>

## Wirtschaft

### Geld, Währung und Kredit

#### Kapitalmarkt

**ANDERES**  
DATUM: 23.11.1982  
HANS HIRTER

Die von der Nationalbank bewilligten **Kapitalexporte** nahmen 1982 um 18 Prozent auf den neuen Rekordstand von CHF 38 Mia. zu. Zahlungsschwierigkeiten diverser Entwicklungs- und Staatshandelsländer mögen mitverantwortlich sein, dass der Anteil dieser Staatengruppen am Gesamtvolumen von 18.5 Prozent auf 11.2 Prozent zurück ging. Diese Liquiditätsprobleme einer Reihe hochverschuldeter Länder stellten im Berichtsjahr das herausragende Thema auf dem internationalen Kapitalmarkt dar. Um die drohende Ausweitung zu einer eigentlichen Krise des weltweiten Kredit systems zu verhindern, waren intensive Bemühungen der Währungsbehörden und der internationalen Spezialorganisationen (in erster Linie des Internationalen Währungsfonds) erforderlich. Die Nationalbank beteiligte sich mit Zustimmung des Bundesrates an Überbrückungskrediten der Bank für internationalen Zahlungsausgleich (BIZ) zugunsten von Mexiko, Ungarn, Brasilien und Argentinien. Es handelt sich dabei nicht um direkte Kredite für diese Länder, sondern um Garantieerklärungen zuhanden der BIZ.<sup>41</sup>



## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Kernenergie

POSTULAT  
DATUM: 19.06.1992  
ANDRÉ MACH

Le Conseil national a transmis le postulat Fischer (prd, AG) (Po. 92.358) qui **prie le Conseil fédéral, dans le cadre de l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale, de contribuer à la modernisation des centrales nucléaires**, et notamment d'examiner la possibilité de participation d'experts suisses à ces travaux. En réponse à une interpellation Flückiger (prd, JU) (Ip 91.3382) au sujet de l'état des installations nucléaires dans les pays d'Europe de l'Est et sur la position du gouvernement à l'égard de ces menaces, le chef du DFTCE a reconnu l'insuffisance des actions menées par les organismes internationaux et les pays ouest-européens. Il a également déclaré que plusieurs délégations d'experts – russes, hongrois et tchèques – s'étaient rendues en Suisse et avaient pu être informées sur les systèmes de sécurité des centrales helvétiques.<sup>42</sup>

### Verkehr und Kommunikation

#### Post und Telekommunikation

ANDERES  
DATUM: 26.10.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

Dans le cadre de la privatisation du radiodiffuseur hongrois **Antenna Hungaria**, le gouvernement hongrois a retenu l'offre de CHF 286 millions de Swisscom Broadcast. La filiale de Swisscom a supplanté deux autres enchérisseurs étrangers pour s'emparer de 75% du capital plus une action. Antenna Hungaria est spécialisée dans la diffusion de chaînes de radio et de télévision, mais elle est aussi active dans Internet à haut débit et la téléphonie mobile, en tant qu'actionnaire de la filiale hongroise de l'opérateur anglais Vodafone. Fin octobre, les autorités de la concurrence ont donné leur feu vert à Swisscom pour la reprise du radiodiffuseur hongrois, jusqu'à présent en mains étatiques.<sup>43</sup>

## Bildung, Kultur und Medien

### Kultur, Sprache, Kirchen

#### Kulturpolitik

VERBANDSCHRONIK  
DATUM: 09.12.1992  
MARIANNE BENTELI

Mit Mitteln aus dem **Osteuropa-Kredit** leistet die Pro Helvetia in den Ländern des ehemaligen Ostblocks **kulturelle Aufbauarbeit**. Eine erste "Antenne" wurde Ende Jahr in Budapest eröffnet; weitere Aussenstellen sind in Pecs, Prag, Bratislava, und Krakau geplant. Insgesamt finanzierte die Stiftung bisher über 120 Projekte primär in Ungarn, der CSFR und in Polen, aber auch in Rumänien, Bulgarien, den baltischen und den GUS-Staaten.<sup>44</sup>

VERBANDSCHRONIK  
DATUM: 26.02.1993  
MARIANNE BENTELI

Die Stiftung konnte im Februar **zwei neue Aussenstellen in Prag und Bratislava** eröffnen. Damit verfügt sie nun in vier postkommunistischen Reformstaaten (Polen, Slowakei, Tschechien und Ungarn) über fünf Filialen. Die Mittel für die Infrastrukturkosten dieser Zweigstellen, deren Konzept mehr auf kulturelle Basisarbeit, denn auf medienwirksame Präsenz ausgerichtet sind, stammen aus dem zweiten Rahmenkredit des Parlaments für die Osteuropahilfe. Veranstaltungen, die ausgeprägten Austauschcharakter haben, wie beispielsweise kostenaufwendige Ausstellungen, werden hingegen aus dem regulären Budget der Pro Helvetia bezahlt.<sup>45</sup>

1) SO, 28.8.16; NZZ, 22.10.16

2) BBl, 2000, S. 4927 ff.

3) AB SR, 2000, S. 751 f.; AB NR, 2001, S. 607 f. Siehe SPJ 2000, S. 27.24

4) BO CN, 1990, p.351ss.

5) FF, I, 1991, p.1230ss.; NZZ, 12.5. et 21.5.90; Europa, 1990, no 7-9, p. 10 s.

6) JdG et NZZ, 17.11.90.

7) BO CN, 1991, p.2384ss.; FF, IV, 1991, p.537ss.; Presse du 19.2. et 28.9.91.

8) Presse du 1.7.04. Cf.

9) Presse du 9.2.06.

10) Presse vom 30.4.11.

11) Communiqué du DFAE du 18.4. et 27.6.12; LT, 19.4., 20.4. et 2.5.12 (citation); 24H, 29.4.12 (citation).

12) BO CE, 1993, p. 165 ss.; BO CE, 1993, p. 598 ss.; BO CN, 1993, p. 1630 ss.; BO CN, 1993, p. 376 ss.; FF, I, 1993, p. 326 ss.; FF,

- I, 1994, p. 708 ss.; FF, II, 1993, p. 349 ss.
- 13) BO CE, 1993, p. 690 ss.; BO CN, 1993, p. 2200 ss.; FF, II, 1993, p. 1081 ss.
- 14) Presse du 7.4.93; cf. aussi 24 Heures 24.11.93; Bund, 6.12.93.
- 15) Presse du 6.7.94.
- 16) BO CE, 1981, p. 216 s.; BO CE, 1981, p. 418; BO CN, 1981, p. 1663 ss.; BO CN, 1981, p. 1664; BO CN, 1981, p. 261; FF, 1980, III, p. 1218 ss.; FF, 1981, II, p. 1233 ss.; FF, 1981, II, p. 625 ss.; FF, 1981, III, p. 478 ss.; NZZ, 15.10., 9.12.81; 24 Heures, 17.10., 12.12.81; Bund, 8.12.81
- 17) NZZ et Vr, 8.10.90; NZZ, 10.10.90; presse des 12.10. et 16.10.90.; Presse des 28.8. et 29.8.90.; Rapp.gest., 1990, p.46
- 18) Presse du 27.8.91; JdG, 19.2. et 20.2.91; presse du 11.5.91 (visites en Hongrie); JdG, 28.8.91 (Stoltenberg).
- 19) NZZ et JdG, 27.8.91 (Felber); Express, 8.10.91; JdG, 10.10. et 12.10.91.
- 20) Presse du 30.4. et 1.5.91 (Göncz); Bund et NZZ, 3.9.91 (Skubiszewski); presse du 12.12.91 (Jezenszky).
- 21) Presse du 7.4.92.
- 22) Presse du 30.10.93.
- 23) Presse du 8-10 et 12.2.99; 24h, 27.2.99; Lib., 6.2.99; NZZ, 21.5.99; presse du 5-8 et 10.7.99 et du 12-15.7.99; 24h, 1.10; LT, 8.7.99; 24h, 13.7.99; TG, 16.7.99; Lib., 28.7.99 et NZZ, 18.12.99
- 24) LT, 17.2.01; 24h, 25.7.01; LT, 11.4.01
- 25) BO CN, 2001, p. 607 s.
- 26) NF, 12.2.02 et 24 h 13.2.02; presse des 21 et 22.3.02; presse du 21.5.02.
- 27) LT, 4.2.05; Lib., 7.2.05; NZZ, 26.2 et 30.3.05; TG, 18.6.05; LT, 24.6.05; 24h, 28.6.05; communiqué de presse du DFAE, 25.7.05; LT, 3.8, 14.10 et 31.10.05; QJ, 29.11.05; NZZ, 15.12.05.
- 28) 24h, 5.4.05; NZZ, 30.4.05; Lib., 12.7.05; LT, 22.7.05; Lib., 6.8.05; LT, 19.8.05; 24h, 18.10.05; NZZ, 26.10.05; communiqué de presse du DFE, 21.10.05; NZZ, 2.12.05.
- 29) NZZ, 5.3.08.
- 30) Medienmitteilung des Bundesrats vom 21.10.08
- 31) Presse du 31.10.08.
- 32) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
- 33) NZZ, 21.1.11; NZZ, 16.3.11; LT, 7.4.11; TA, 18.5.11; BaZ, 14.7.11; BZ, 14.10.11; QJ, 19.10.11.
- 34) Communiqué du DFAE du 3.9.12.
- 35) BO CE 2014, p. 254 s.; BO CN 2014, p. 1303; BO CN 2014, p. 864; Message du Conseil fédéral du 20.11.2013; TG, 31.8.15
- 36) 24 Heures, 3.10.89.; 24 Heures, 6.2.89, JdG, 8.2.89; Suisse, 9.2.89; BaZ, 10.2.89.; Presse du 9.11.89; TA, 10.11.89.
- 37) FF, I, 1992, p.1035s.
- 38) BO CE, 1994, p. 332 ss.; BO CN, 1994, p. 401 ss.
- 39) Communiqué de presse du CF du 1.10.21
- 40) Medienmitteilung VBS vom 18.8.14..pdf
- 41) AB, NR, 1982, S.1796; NZZ, 23.11.82.; SNB, Geld, Währung und Konjunktur, Nr. 2, 1983 S.66 f.; SNB, Geschäftsbericht, 1982, S. 30 f.
- 42) AT, 5.3.92; NZZ, 4.8.92.; BO CE, 1992, p. 151 s.; BO CN, 1992, p. 1210 s.
- 43) Presse du 22.7.05 (offre); 24h, 26.10.05 (feu vert).
- 44) BZ, 2.10.92; NQ und TA, 9.12.92; Bund, 19.1.93.
- 45) AB NR, 1993, S. 138; NZZ, 27.2.93.